

Walter Ukurikiyimfura¹
ukuliwawa@gmail.com
Université Cardinal Stefan Wyszyński
Varsovie

L'éducation à la foi chrétienne dans la famille rwandaise

Education in the Christian Faith in the Rwandan Family

Citation: Ukurikiyimfura W., 2023, *L'éducation à la foi chrétienne dans la famille rwandaise*, Nurt SVD, vol. 153, no 1, p. 315-332.

Résumé

Depuis les débuts du christianisme, le devoir et le droit de l'éducation à la foi chrétienne appartiennent à la Sainte Église. Mais on rappelle souvent aux parents chrétiens qu'il leur appartient d'abord d'assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants selon la doctrine transmise par l'Église. Face à une telle tâche éducative familiale, une méthodologie adéquate est également indispensable. Cet article montre comment l'éducation à la foi chrétienne se fait dans la famille chrétienne rwandaise: de cette façon, elle peut aider tous ceux qui veulent former, équiper et perfectionner les enfants, les jeunes et les adultes pour servir le Seigneur dans leurs différentes sphères d'action.

Mots-clés: Rwanda, *Gravissimum educationis*, Familiaris consortio, *Porta fidei*, famille chrétienne, école catholique, Église, éducation traditionnelle et moderne, parents

Abstract

Since the beginnings of Christianity the duty and the right of education of the Christian faith belongs to the Holy Church. But Christian parents are often reminded that it is up to them first to ensure the Christian education of their

¹Né en 1982 à Bungwe, Rwanda. Prêtre catholique romain du diocèse de Byumba, Rwanda. Il a obtenu un baccalauréat en théologie d'Urbaniana en 2014 au Grand Séminaire Saint Charles Borromée à Nyakibanda, Rwanda. Il a été aumônier diocésain des jeunes et curé de la paroisse. Il termine actuellement son baccalauréat diplôme en missiologie à l'Université Cardinal Stefan Wyszyński.

children according to the doctrine transmitted by the Church. Faced with such a family educational task, adequate methodology is also required. This article shows how Christian faith education is done in Rwandan Christian family. In this way it can help all those who want to train, equip and improve children, young people and adults to serve the Lord in their different spheres of action.

Keywords: Rwanda, *Gravissimum educationis*, *Familiaris consortio*, Christian family, *Porta fidei*, Catholic school, church, traditional and modern education, parents.

Streszczenie

Od początków chrześcijaństwa Kościół ma prawo i obowiązek wychowywania ochrzczonych w wierze chrześcijańskiej. Powinność ta spoczywa w głównej mierze na rodzicach, zobowiązanych do wychowania dzieci według doktryny przekazanej przez Kościół. Aby sprostać temu obowiązkowi edukacji młodego pokolenia, rodzice winni postępować według odpowiedniej metody wychowawczej. W artykule ukazano, jak przebiega proces wychowania w wierze chrześcijańskiej w rodzinie rwandyjskiej. Na tym przykładzie można poddać głębokiej analizie wymagania, potrzeby oraz środki konieczne do odpowiedzialnego formowania zarówno dzieci, jak i dorosłych w duchu odpowiedzialności za Kościół.

Słowa kluczowe: Rwanda, *Gravissimum educationis*, *Familiaris consortio*, *Porta Fidei*, chrześcijański model rodziny, szkoła katolicka, Kościół, wychowanie tradycyjne i nowoczesne, rodzice.

Introduction

La foi, comme nous rappelle le *Catéchisme de l'Église Catholique* (CEC, no 166), « n'est pas seulement la spécialité de chaque individu, mais c'est aussi un don qu'il reçoit dans l'Église et doit le transmettre aux autres ». À un titre singulier, insiste le *Code de Droit Canonique* (CDC, can. 794), « le devoir et le droit d'éducation appartiennent à la Sainte Église. C'est pourquoi, les pasteurs d'âmes ont le devoir de prendre toutes dispositions pour que tous les fidèles bénéficient d'une éducation catholique ». Mais, la législation actuelle rappelle aussi que, « il appartient aux parents chrétiens en premier d'assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants selon la doctrine transmise par l'Église » (can. 226,2).

Dans sa lettre Apostolique en forme de *Motu Proprio Porta Fidei* Benoît XVI, souligne que, « plus que par le passé, la foi est confrontée à une série de questions nées du changement des mentalités, qui, surtout de nos jours, réduit le champ du rationnel certain aux réalisations

scientifiques et technologiques » (2011, no 12). Il n'est même pas étonnant qu'il y ait aussi des chrétiens qui s'intéressent plus à leur vie quotidienne qu'à leur foi, l'affirme cette lettre : « Il arrive désormais fréquemment que les chrétiens s'intéressent surtout aux conséquences sociales, culturelles et politiques de leur engagement, continuant à penser la foi comme un présupposé évident du vivre en commun. En effet, ce présupposé non seulement n'est plus tel mais souvent il est même nié » (Benoît XVI, 2011, no 2). Ce reniement ou la dégradation de la foi « se montre également dans l'homme moderne qui s'est assuré la maîtrise sur le devenir du monde. Il en a acquis l'impression qu'il n'a plus besoin de Dieu. Il est alors tombé dans la tentation de se croire l'égal de Dieu, connaissant le bien et le mal (Gn 3,5). Cet homme se conçoit comme absolument autonome et auto-suffisant. Il veut construire un monde sans transcendance » (Muzungu, 1997, p. 6).

Cet ouragan de la crise de foi véhiculée notamment par la nouvelle éthique post-moderne, raflant presque tout sur son passage, nous explique Nyombayire (2021), « n'épargne pas la famille rwandaise qui a toujours été perçue comme un noyau de la vie, berceau de l'avenir et pilier du bonheur ». Il est alors curieux de savoir comment la foi catholique est enseignée dans un pays où le génocide contre les Tutsis en 1994 a imposé ses défis. « Les mœurs et les valeurs et, avec elles, les relations au sein de la famille nucléaire et de la famille élargie ont subi des mutations énormes » (Mukashyaka, 2021, 165).

Même s'il en est ainsi, « les familles croyantes sont de première importance, comme foyers de foi vivante et rayonnante dans un monde souvent étranger et même hostile à la foi, le souligne le Catéchisme de l'Église Catholique (CEC, no 1656). Dans son Exhortation Familiaris consortio le Pape saint Jean Paul II compte beaucoup sur les parents chrétiens. Il dit que, « malgré les difficultés du travail d'éducation qui sont souvent très graves aujourd'hui, les parents doivent avec confiance et courage éduquer leurs enfants aux valeurs essentielles de la vie humaine » (no 37).

Mais une question vient sûrement à l'esprit du lecteur. La famille seule suffirait-elle à éduquer cette foi ? Qui encore, où et comment s'éduque la foi au Rwanda ? L'article répondra à ces questions en deux points majeurs : en premier lieu, il donnera une vue d'ensemble sur l'éducation traditionnelle et moderne dans la famille rwandaise; en second lieu, il essayera de broser en quelques lignes les milieux éducatifs rwandais et la méthodologie utilisée pour transmettre la foi.

1. L'éducation dans la famille rwandaise

Il suffit de lire les signes actuels des temps, pour se rendre compte de l'importance de jeter un coup d'œil en arrière et réfléchir sur les stratégies pédagogiques de la société rwandaise traditionnelle. Comme soutenu, « il a été démontré qu'un peuple qui ne puise pas sa force et ses références dans le passé de sa culture, est voué à l'extinction. Il est nécessaire que la société d'aujourd'hui s'inspire sur la méthodologie éducative traditionnelle de ses ancêtres tout en s'adaptant aux méthodologies actuelles, sans se laisser submerger par la conscience de la supériorité des autres » (Ministre à la Primature..., 2005, p. 7).

1.1. L'éducation traditionnelle dans la famille rwandaise

Le système éducatif traditionnel rwandais était d'abord l'affaire des parents, ensuite la famille élargie et enfin les voisins qui se sentent très responsables de l'éducation aux enfants. Tout le monde était impliqué dans l'éducation intégrale et harmonieuse des enfants parce que, « toute défaillance constatée était considérée comme une trahison à la famille et à la communauté entière » (Mukashyaka, 2021, p. 171). « Partout où un adulte rencontre un enfant, il a le souci de vérifier s'il est en ordre » (Rugengande, 2007, p. 34-36).

Cette éducation, dit Mukashyaka (2021, p. 172), « n'était pas seulement orientée vers le mariage, mais aussi une orientation dans la conception de l'approche sociale de la vie en général, contre l'égoïsme ». Cette idée, a été soutenue par Bicamumpaka (2021, p. 29), qui dit que, « en premier lieu, pour les Rwandais un *homme achevé*, dans l'ordre naturel et social, est celui qui fonde son propre foyer et assume de façon responsable son rôle de père ou de mère de famille. C'était un devoir moral, et un honneur pour les parents, d'acheminer leurs enfants pour atteindre leur but. En deuxième lieu, le Rwandais traditionnel comprenait aussi que la socialité est une dimension intrinsèque de la vie humaine. La solitude, l'isolement, l'égoïsme sont inhumains ». Sur « cette dimension exigeait une formation à la vie civique de la jeunesse, pour promouvoir une société humainement viable d'où la nécessité d'apprendre le savoir-vivre ou vivre avec » (Rugengande, 2007, p. 35). Comme le rappelle Byanafashe (1997), « la fille Rwandaise traditionnelle était préparée pour sa vie future comme femme et mère et comme gérante de la vie domestique de son foyer. Parmi les vertus inculquées à la fille, étaient principalement : la pudeur, la virginité, la propreté, la discrétion et le respect ».

Avant de demander une fille en mariage, nous dit Bicumumpa-ka, « la famille du garçon s'assurait qu'elle aime ces valeurs humaines. Au cas où elle était jugée négligente, elle risquait de ne pas trouver de conjoint » (2021, p. 28). Pour atteindre l'objectif, sa mère et les autres femmes de sa famille servaient de modèle et d'encadrement. Le garçon rwandais se préparait dès le bas âge à être un véritable chef de famille. « Il devait se montrer courageux, audacieux, intrépide et éloquent pour défendre ses propres intérêts. Toutes ces vertus faisaient partie des critères sur lesquels les jeunes filles jugeaient leurs prétendants. C'est ainsi que la paresse et la lâcheté étaient entre autres des vices disqualifiants pour les garçons » (2021, p. 27).

Les écoles de formation du garçon rwandais traditionnel, nous dit Byanafashe (1997), « étaient de deux sortes : l'initiation directe pratique à la vie et les écoles formelles de spécialisation. C'est dans cette école de la vie que s'apprenaient les arts et métiers, tels que : la forge, la poterie, l'agriculture, l'élevage, la chasse les sports, la littérature dans ses multiples genres, etc. Le soir, autour du feu, après le repas, toute la famille se retrouvait ensemble, âges et sexes confondus. C'est dans ce cadre de la chaleur familiale que se donnait la formation théorique à la vie, à travers des récits de tous genres ». L'autre forme de socialisation concernait spécialement la préparation des jeunes à la vie publique et officielle du pays. « On formait les garçons pour en faire sortir des soldats qualifiés de l'armée nationale tout d'abord, mais aussi des leaders et des hommes mûrs, et futurs cadres de l'élite administrative » (Mukashyaka, 2021, p. 173).

L'éducation traditionnelle rwandaise embrassait tous les aspects de la personne : physique, intellectuel, technique, social et moral. Les parents, la famille élargie et les voisins jouaient un grand rôle pour former les futurs citoyens et futurs parents. On pourrait même dire que ce sont ces valeurs et normes qui animaient toutes les structures de la famille.

1.2. L'éducation moderne dans la famille rwandaise

Le système éducatif moderne a commencé à l'époque des missionnaires. L'école, dit Rugengande, « était considérée comme un instrument important dans l'action missionnaire » (2007, p. 43). Les missionnaires voyaient avant tout dans les écoles un moyen pour atteindre leur objectif religieux, qui est la conversion de la population au catholicisme. « C'est à travers l'école qu'ils espèrent gagner les générations présentes et futures à leur cause » (2007, p. 44).

Malgré cette école missionnaire, explique Bicamumpaka, quelques parents abandonnaient leur tâche éducative. « Ces écoles modernes ont déstabilisé les écoles traditionnelles en arrachant aux parents leur rôle éducatif. Depuis son contact avec la culture occidentale, explique-t-il, l'école a été l'un des facteurs qui ont déstabilisé les valeurs traditionnelles en ouvrant les Rwandais aux influences des autres cultures. Le rôle éducateur de la famille a diminué progressivement. L'école, en arrachant les enfants aux familles, a amoindri leur soumission aux parents » (2021, p. 32). Cela a entraîné un conflit permanent entre les générations. « Ceux qui sortaient des écoles se prenaient pour des évolués et considéraient leurs parents comme des rétrogrades, des non-évolués, des ignorants. De leur côté, les parents se sentaient menacés par l'attitude de leurs enfants qui s'affranchissaient progressivement des coutumes ancestrales, en effet, l'influence des parents est devenue très faible par rapport à la culture dominante dans les milieux scolaires » (2021, p. 32). Malgré cet abandon total pour quelques parents, il y en avait d'autres qui restaient en contact avec l'école catholique en gardant leurs devoirs et droits éducatifs. C'est ainsi qu'en rentrant chez eux, les enfants continuaient à recevoir l'apprentissage continu de leurs parents.

2. L'éducation à la foi et méthodes éducatives dans les milieux éducatifs

L'éducation à la foi dans la famille rwandaise est une expérience qui se vit dans différents milieux communautaires à savoir, une famille chrétienne, l'Église et l'école catholique. C'est dans ces milieux indispensables que s'éduque, se nourrit et mûrit la foi chrétienne. C'est sans doute qu'ils favorisent cette éducation chez l'enfant de sa naissance à l'âge adulte. Chacun de ces milieux propose des formes d'éducation plus formelles, notamment celles qui relèvent de la formation, et d'autres plus informelles, celles qui relèvent de l'imitation.

2.1. L'éducation à la foi dans le milieu familial

Une famille chrétienne est à la fois le fruit de l'évangélisation et le milieu privilégié où celle-ci peut se réaliser. Elle est considérée comme une « école de foi » (Francis, 2015, p. 39). C'est un milieu de célébration et d'annonce de la foi. Le livre des Actes des Apôtres nous dit que : « tous les jours, dans le temple et les maisons, ils annonçaient l'évangile

du Christ » (5,42). Le Concile Vatican II, dans sa Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* (1964, no 11) donne à la famille le sens d'« Église domestique » et dans son Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem* (1965, no 11) « se réfère à la famille comme sanctuaire domestique de l'Église. La famille devient sanctuaire domestique, d'abord en participant au culte liturgique de l'Église ». Cela peut faire de la famille le centre de la vie liturgique et sacramentelle de l'Église parce que les mystères de la vie humaine ont fait de la famille depuis les temps les plus reculés un centre de culte religieux, « le foyer sacré » (Aranha, 2002, p. 170). Mais, comme le rappelle le Catéchisme de l'Église Catholique (1992, no 2221), « ces foyers devraient être conscients que la fécondité de l'amour conjugal ne se réduit pas à la seule procréation des enfants, mais doit s'étendre à leur éducation morale et à leur formation spirituelle ».

Du fait que la chrétienne d'un enfant commence, c'est bien aux parents que reviennent le droit et le devoir primordiaux et inaliénables de l'assurer. « C'est au sein de la famille que les parents sont pour leurs enfants par la parole et par l'exemple, les premiers hérauts de la foi » (CEC, 1992, no 1656). Le témoignage de vie chrétienne donné par les parents au sein de la famille arrive aux enfants enrobé de l'entourage de la tendresse et du respect maternels et paternels. Ainsi, les enfants perçoivent et vivent joyeusement la proximité de Dieu et de Jésus manifestée par les parents ; cette première expérience chrétienne les marque souvent pour toute la vie.

Dans son Directoire Général pour la Catéchèse, la Congrégation pour le Clergé nous révèle que « l'éveil religieux dans l'enfance, au sein de la famille, a un caractère irremplaçable. Les parents reçoivent dans le sacrement de mariage la grâce et la responsabilité de l'éducation chrétienne de leurs enfants, devant lesquels ils portent témoignage tout en leur transmettant les valeurs humaines et religieuses. Cette activité éducative, à la fois humaine et religieuse, est un véritable ministère, par lequel l'Évangile est transmis et rayonne à tel point que la vie familiale devient un itinéraire de foi et une école de vie chrétienne. [...] Au fur et à mesure que les enfants grandissent, l'échange devient réciproque et dans un tel dialogue catéchétique chacun reçoit et donne » - voilà pourquoi - « l'Église domestique » reste l'unique milieu où enfants et jeunes peuvent recevoir une authentique catéchèse (DGC, 1997, no 226-227).

Les parents chrétiens rwandais évitent de priver leurs jeunes enfants de la joie de la fête de faire partie de la famille de Dieu et les font baptiser dans les premières semaines de leur naissance. Ils savent non seulement que l'éducation à la foi doit commencer dès la plus tendre enfance, mais aussi que chez eux, les enfants, dès leur plus jeune âge, peuvent apprendre à percevoir le sens de Dieu grâce à l'enseignement et l'exemple de leurs parents qui montrent leur disposition intérieure. Le meilleur enseignement c'est l'exemple. Les parents essaient de montrer à leurs enfants, sans fausse pudeur, leur amour pour le Seigneur. « Ils témoignent de cette responsabilité – comme nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique – d'abord par la création d'un foyer, où la tendresse, le pardon, le respect, la fidélité et le service désintéressé sont de règle [...]. Les parents enseigneront aux enfants à subordonner les dimensions physiques et instinctives aux dimensions intérieures et spirituelles. C'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants. En sachant reconnaître devant eux leurs propres défauts, ils seront mieux à même de les guider et de les corriger » (no 2223).

L'assistance des parents avec leurs enfants à la célébration eucharistique dominicale est une pédagogie efficace pour communiquer la foi et c'est un lien étroit qui maintient l'unité entre eux. Les parents transmettent la foi à leurs enfants en allant à la messe avec eux, tout simplement parce que « la célébration de l'Eucharistie, affirme la *Synthèse du Processus Synodal dans le Diocèse de Nyundo pour une Église Synodale: Communion, Participation et Mission*, joue un rôle essentiel dans la relation des membres de la famille avec Dieu, avec leurs semblables, avec l'environnement et avec eux-mêmes. Ils les fortifient et les entraînent à avoir part dans diverses œuvres caritatives et miséricordieuses, à bien exercer leurs responsabilités dans la communauté ecclésiale; à promouvoir l'unité et la réconciliation, le respect mutuel et le dialogue franc. L'Eucharistie est pour eux la source de la patience, de la persévérance dans diverses difficultés de la vie, de la paix intérieure et de la prudence (Diocèse Catholique de Nyundo, 2022, no 4).

Pour que la foi soit transmise aux enfants afin de suivre les pas de leurs parents, ces derniers s'efforcent de créer un climat de prière dans la famille. L'exemple concret, nous conseille l'Exhortation *Familiaris consortio* de saint Jean Paul II (1981, no 60), « autrement dit le témoignage vivant des parents, est un élément fondamental et irremplaçable de l'éducation à la prière : c'est seulement en priant avec leurs enfants que le père et la mère, tandis qu'ils accomplissent leur sacerdoce

royal, pénètrent profondément le cœur de leurs enfants, en y laissant des traces que les événements de la vie ne réussiront pas à effacer ». Car c'est à eux – selon *Lumen gentium* – qu'« appartient une mission parentale d'apprendre à leurs enfants à prier et à découvrir leur vocation d'enfants de Dieu » (no 11). Il est encourageant de constater que quelques familles chrétiennes laissent des enfants entonner eux-mêmes la prière, à savoir la prière matinale, avant et après les repas, celle du soir, avant et après le voyage. Ces rites se développent et deviennent des rendez-vous qui soudent la famille et lui permettent des échanges en profondeur.

Comme on l'avait signalé dans les pages précédentes à propos des vertus inculquées aux enfants, il y a des familles même aujourd'hui qui, le soir autour du feu, après le repas, se retrouvent ensemble, âges et sexes confondus pour se donner la formation spirituelle. C'est dans ce moment que les parents ou grands-parents racontent des histoires aux enfants. Ces histoires parfois ne sont pas seulement en relation avec l'histoire passée, mais aussi en relation avec la religion. Les parents rwandais profitent de cette occasion pour donner la catéchèse à leurs enfants en sachant que « la catéchèse familiale précède, accompagne et enrichit les autres formes d'enseignement de la foi » (CEC, no 2226).

Cette catéchèse permet de mémoriser quelques prières, répéter en peu de mots les lectures lues au cours de la messe, une connaissance générale en matière doctrinale, biblique, morale chrétienne, liturgique ainsi que la tradition et l'histoire de l'Église. Les parents leur racontent aussi des histoires bibliques, des histoires enfantines, etc. Plus tard, sur la base de ce qu'ils auront mémorisé, viendront se greffer des attitudes particulières ainsi la foi renvoie à ce qui était raconté par leurs parents. C'est sur cette base de catéchèse que va s'édifier peu à peu la vie de foi des enfants.

Dans les différentes fêtes comme les fêtes patronales, les fêtes d'anniversaire, la célébration de sacrements, les parents chrétiens rwandais trouvent l'occasion de célébrer ces fêtes pour faire entrer la foi dans la vie familiale. Les voisins catholiques ou non catholiques sont invités à partager cette joie de ces fêtes. C'est par cette solidarité que se crée dans le cœur des non-catholiques le désir de retourner à leurs activités quotidiennes et de devenir croyants. Dans ces célébrations, les plus pauvres sont également invités, afin que le cœur des enfants se remplisse peu à peu d'un amour généreux pour les autres.

2.2. L'éducation à la foi dans le milieu ecclésial

L'Église est un mystère et un milieu de vie où se communique le mystère de la foi. Elle est une communauté de foi, d'espérance et de charité : la communauté des fidèles. L'Église au Rwanda, comme tant d'autres, est essentiellement missionnaire. Elle est missionnaire non seulement à l'extérieur, mais à l'intérieur. Elle ne cesse de convertir ses membres, de ranimer ses fidèles à la foi et à la charité, ni d'assimiler les valeurs mouvantes et changeantes du monde en évolution. Pour que les fidèles soient bien encouragés à la foi et à la charité, ils sont rassemblés selon leur état : enfants, jeunes, veufs/veuves, adultes mariés, filles célibataires.

Dans ses trois fonctions essentielles à savoir : Enseigner, Sanctifier et Gouverner, la catéchèse forme et prépare en premier lieu les futurs agents pastoraux (prêtres et catéchistes) dans les séminaires, les écoles catéchétiques et les maisons de formation religieuse, et en dernier lieu chacun de ses membres de manière particulière pour contribuer à la mise en œuvre de ces fonctions.

L'Église enseigne les membres de la famille de situations qu'ils ne rencontreront pas dans la famille, parce que la famille n'est composée que de quelques personnes, liées par les liens du sang (ou équivalents), et parce qu'il n'y a pas dans la famille les ministères que le Seigneur a donnés à l'Église pour son édification. Si la famille est une excellente école de « vivre ensemble », assez proche de l'Église dans sa configuration, elle est aussi un lieu d'apprentissage restreint. « La foi – nous dit Paya (2020) – nécessite un apprentissage plus large que la famille humaine, aussi consacrée soit-elle ». Cette idée a été défendue par Aranha (2002, p. 163, 233) en disant que « la famille et l'Église sont les sacrements de salut pour le monde. Elles sont intrinsèquement liées et interdépendantes. L'Église jaillit de la famille et la famille est une extension de l'Église ».

L'Église au Rwanda place la famille au premier rang des priorités dans ses orientations pastorales. Certes la famille rwandaise a subi bien des mutations, surtout depuis la guerre de 1990 jusqu'au génocide de 1994. Pendant cette période douloureuse, explique Nyombayire (2021), « plusieurs familles se sont illustrées par une attitude de témoins de la foi. C'est vrai que même pendant la tourmente de la guerre des années 1990, dont le paroxysme fut le génocide de 1994 et qui mirent à l'épreuve la foi de plusieurs, nombre de familles se sont illustrées par une attitude de témoins de la foi et de la vie chrétiennes. Le cas

de Cyprien et Daphrose Rugamba étant un parmi tant d'autres (dont certains sont encore en vie) ; c'est essentiellement sur ces familles vivant de manière cohérente leur engagement chrétien que se sont fondées la renaissance et la relève de l'Église du Rwanda qui fait son chemin aujourd'hui ».

La famille de Cyprien et Daphrose Rugamba a été pionnière de la Communauté de l'Emmanuel au Rwanda qui est aujourd'hui une communauté accompagnatrice des jeunes qui se préparent au mariage. « Ils rencontrent la Communauté de l'Emmanuel en 1989 par l'intermédiaire de Fidesco, lors d'un séjour à Paray-le-Monial. De retour dans leur pays, ils commencent une maisonnée (groupe de partage hebdomadaire). Le premier week-end communautaire a lieu les 22-23 septembre 1990. La Communauté de l'Emmanuel au Rwanda est née. Au moment de leur mort trois ans après, la Communauté compte une centaine de membres rwandais. Aujourd'hui, ils sont mille » (Nyembo, 2021). C'était un couple engagé dans l'évangélisation, une famille unie jusqu'au martyre, modèle pour les familles. Cyprien et Daphrose Rugamba ont été tués pendant ce génocide avec leurs six enfants. La canonisation de cette famille qui a vécu sa vocation conjugale de manière cohérente est en cours (Nyembo, 2021).

Rappelons que c'est une réalisation du désir-prophétie de saint Jean Paul II, lors de sa visite au Rwanda, dans sa rencontre avec des intellectuels rwandais le 9 septembre 1990. Le saint Père a dit que son grand désir était de pouvoir un jour canoniser un couple rwandais. « Votre porte-parole a désiré des saints canonisés pour le Rwanda. C'est mon désir aussi, mon grand désir. Non seulement un désir, mais aussi mon espérance. [...] Je suis convaincu que la sainteté existe parmi ceux qui se trouvent ici parmi vous, parmi votre peuple rwandais, parmi vos mariages, vos familles, je suis convaincu. Un des désirs que je porte en mon cœur est de pouvoir béatifier ou canoniser le plus tôt possible, il y a un grand besoin, canoniser un couple. [...] Tout ce que je dois vous souhaiter, je dois vous souhaiter que ces couples canonisés viennent du Rwanda » (*Discours du Pape...*, 1990).

Tenir compte du fait que les laïcs peuvent aider les pasteurs dans le travail pastoral ainsi qu'en contribuant à l'éducation de la foi aux différents groupes des gens, et pour que ces premiers puissent accomplir leur mission parfaitement, l'Église doit les encadrer soigneusement en leur donnant une solide formation doctrinale, pastorale et spirituelle. Un accompagnement approprié leur est demandé, afin de témoigner du Christ aux autres.

2.3. L'éducation à la foi dans le milieu scolaire

Le milieu scolaire est aussi un moyen privilégié de formation intégrale, en ce qu'il « est un lieu où se développe et se transmet une conception du monde, de l'homme et de l'histoire » (La Congrégation pour l'éducation catholique, 1977, no 7, 8). Saint Paul VI dans sa Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis* (1965, no 8), dit que « l'école catholique revêt une importance considérable dans les circonstances où nous sommes, puisqu'elle peut être tellement utile à l'accomplissement de la mission du Peuple de Dieu et servir au dialogue entre l'Église et la communauté des hommes, à l'avantage de l'une et de l'autre ». L'école catholique rwandaise est un milieu où l'éducation à la foi peut prendre place dans une vision du monde et de la vie que le jeune construit à travers l'apprentissage des différentes disciplines et la préparation de son avenir. Elle offre une possibilité de rencontre et de rapport personnel avec de nombreux jeunes: elle donne l'opportunité de former avec eux des communautés où l'engagement culturel est éclairé et imprégné de foi ; l'action pastorale rejoint aussi les parents et les collaborateurs en incarnant le message dans un projet temporel de promotion de la personne comme le rappelle le Code de droit canon (CDC, can. 796, 2) : « Les parents sont invités à coopérer étroitement avec les maîtres d'école auxquels ils confient leurs enfants pour leur éducation, quant aux maîtres, dans l'accomplissement de leurs fonctions, ils collaboreront étroitement avec les parents et les écouteront volontiers ».

L'éducation à la foi dans les milieux scolaires permet un accompagnement des jeunes dans la progression de la dimension religieuse pour devenir des chrétiens convaincus, crédibles et responsables. C'est pourquoi les parents choisissent librement les écoles de bonne qualité : « Les parents confieront leurs enfants aux écoles où est donnée une éducation catholique » (CDC, can. 798). Sous l'assistance de l'Église et une bonne collaboration avec des parents comme il est recommandé encore par ce Code de droit canon (CDC, can. 796, 1): « Parmi les moyens d'éducation, les fidèles attacheront une grande importance aux écoles qui sont en effet l'aide principale des parents dans leur tâche d'éducateurs ». L'école catholique dans sa pastorale pour garder toujours son identité, soigne le cours de religion, crée des mouvements d'action catholique et les rencontres régulières entre parents, éducateurs et étudiants.

L'Église catholique au Rwanda, dans sa mission de promouvoir l'éducation comme lieu d'évangélisation, en plus des cours de religion dans ses écoles, a pu réorganiser la semaine de l'éducation catholique aux différents niveaux de l'organisation de l'Église : école, paroisse, diocèse et au niveau du pays. Cette semaine est caractérisée par l'enseignement de différentes prières, la célébration eucharistique dans les écoles catholiques, faire connaître aux enfants le thème annuel proposé par la Conférence épiscopale. Les enfants travaillent sur le thème et composent les chansons, les poèmes et les histoires. Dans leur recherche ils consultent leurs parents et grands-parents qui sont leurs premières sources. En deuxième lieu ils lisent la Bible, les journaux catholiques, regardent la Télévision catholique rwandaise, suivent les informations et d'autres programmes de la Radio Maria Rwanda. Toutes ces méthodes les aident et enrichissent leurs connaissances chrétiennes.

Pendant cette semaine les enfants collectent divers vivres pour soutenir voisins ? concitoyens ? ceux qui vivent misérablement. « Cette période: un moment privilégié d'auto-évaluation de l'éducation dispensée par l'Église, une éducation qui prend racines dans la foi en Jésus et s'articule à son enseignement d'Amour ; un moment de dégager les défis de l'éducation en général et de réfléchir ensemble sur des réponses adéquates à y apporter » (Conférence épiscopale du Rwanda, 2018). Les parents ne laissent jamais les bras croisés. Si des idéologies contraires à la foi chrétienne sont enseignées à l'école, les familles, à travers des formes d'association avec toute leur force et leur sagesse ils aident les jeunes à ne pas s'écarter de la foi et dans ce cas, l'Église intervient.

Il est encourageant de constater qu'il y a des parents qui exercent pleinement leurs responsabilités, comprenant que ce n'est pas pour leur propre gloire qu'ils exercent ce rôle, mais pour la Gloire de Dieu. Ils s'efforcent d'être les modèles de leurs enfants. En paroles et en actes, ils les encouragent à modeler leur vie sur le Christ qui est le Chemin, la Vérité et la Vie.

Il serait incomplet et même injuste, de ne pas évoquer l'excès de rigueur de certains parents dans l'éducation morale et religieuse de leurs enfants. Ils les considèrent comme s'ils ne savaient rien. Dans ce cas, les enfants doivent accepter les instructions des parents jusque dans les moindres détails au risque d'être punis. Les parents veulent que leurs enfants soient leurs photocopies alors que Dieu nous a créés différents.

Pensant qu'ils protègent leurs enfants, les parents sont très durs avec eux, leur interdisant de recevoir leurs amis. Ils ne les laissent jamais ainsi s'épanouir avec les autres dans différents mouvements d'action catholique, etc. Cela crée un climat de peur qui les empêche de dialoguer avec leurs parents. Ces enfants timides ne seront pas satisfaits de cette façon de faire. En face de leurs pères ils se montrent comme les enfants corrects mais au contraire ce n'est qu'une hypocrisie qui se cache derrière. Mais, cette rigueur excessive conduit généralement à l'entêtement chez les enfants. Une fois qu'ils ne seront plus sous l'autorité de leurs parents, c'est alors que ce qu'ils cachaient dans leur cœur explosera. Il est honteux que les enfants ne se sentent heureux et à l'aise qu'en dehors de leur propre maison. C'est un échec des parents. Nous pensons que ces comportements les marqueront toute leur vie. Car c'est au sein de la famille que l'enfant trouve joie et paix.

Mais un enfant élevé dans une famille rigoureuse qui devient prêtre reproduira cette rigueur excessive dans l'administration de sa paroisse. En prenant des mesures qui pèsent lourdement sur les chrétiens et ne s'entendant pas bien avec ses collègues, il se comporte et se considère comme un leader mais pas comme un frère et un serviteur. N'oubliez pas que cela affectera les fidèles qui ne supporteront pas sa rigueur. Certains iront vers d'autres confessions moins rigoureuses.

Cet enfant est celui qui sera encore enseignant dans une école. Cette rigueur aura un impact sur les enfants qu'il enseignera. Les élèves qui étudient dans cette condition ne donnent pas une bonne récolte. On est d'accord sur le choix d'une belle école pour un enfant. Mais, que les souhaits de l'enfant soient également respectés lors du choix des écoles et sections. Il y a des parents qui forcent leurs enfants à étudier les sections qu'ils veulent alors qu'ils se sentent faibles dans cette matière. Par timidité, les enfants font ce que leurs parents veulent. La conséquence qui poursuit l'enfant, c'est d'être expulsé de l'école parce qu'il a échoué.

En m'inspirant des idées de Dorothy L. Noulte - qu'Anne Jeger, psychologue clinicienne a également citées - famille, Église, école devraient bien savoir respecter l'individu à éduquer : « Lorsque les enfants vivent avec des critiques, ils apprennent à condamner. L'hostilité, ils apprennent à se battre. Le fait d'être ridiculisés, ils deviennent timides. La honte, ils se rendent coupables. La tolérance, ils apprennent la patience. Des encouragements, ils apprennent la confiance. Des louanges, ils apprennent la justice. La sécurité, ils apprennent à croire. L'approbation, ils apprennent à s'aimer. L'acceptation

et l'amitié, ils apprennent à trouver de l'amour dans le monde » (Jager, *Respecter ses enfants*). Que les parents sachent que : « Respecter l'enfant signifie avant tout le considérer comme une personne unique et différente d'eux. Il est un individu à part entière et par conséquent il ne doit pas être un prolongement d'eux-mêmes » (Jager, *Respecter ses enfants*).

Conclusion

L'article a montré que la famille chrétienne, l'Église, l'école catholique, jouent un grand rôle dans l'éducation à la foi. Les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs de l'enfant, non seulement parce que c'est un rôle qu'ils assument dès sa naissance, mais surtout parce que la responsabilité de l'éducation des jeunes leur incombe. Les parents doivent prendre une nouvelle conscience de leur heureuse et irrévocable responsabilité dans la formation intégrale de leurs enfants par la parole et par l'exemple. L'Église, doit être un mystère et un milieu de vie où se communique le mystère de la foi. Elle doit continuer à former et préparer les éducateurs de la foi. Quant à l'école catholique elle est le milieu où l'éducation à la foi peut prendre place dans une vision du monde et de la vie que le jeune construit à travers l'apprentissage des différentes disciplines et la préparation de son avenir. Pour qu'elle puisse jouer son rôle, ce sont encore les parents qui ont l'obligation légale d'y assurer la présence et la participation active de l'enfant.

Abréviations

CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique</i>
CDC	<i>Code de Droit Canonique</i>
FC	<i>Familiaris consortio</i>
LG	<i>Lumen gentium</i>
AA	<i>Apostolicam Actuositatem</i>
DGC	<i>Directoire Général pour la Catéchèse</i>
GE	<i>Gravissimum educationis</i>

Bibliographie

Aranha G., 2002, *The Mission of the Family in the Church in the Light of Can. 226.1*, Pontificia Universitas Urbaniana, Rome.

- Benoît XVI, 2011, Lettre Apostolique en forme de Motu Proprio *Porta Fidei* [on-line], https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/pl/motu_proprio/documents/hf_ben-xvi_motu-proprio_20111011_porta-fidei.html [entrée : 7.01.2023].
- Bicamumpaka O., 2021, *La famille rwandaise à l'épreuve des mutations multiples et continues, dans la Famille Communio*, Revue Catholique Internationale, Edition en Français pour le Rwanda, no 2(8), année 4.
- Byanafashe D., 1997, *La famille comme Principe de Cohérence de la Société Rwandaise Traditionnelle*, Les Cahiers Lumière et Société, no 6, Kigali.
- Catéchisme de l'Église Catholique*, 1997 [on-line], https://www.vatican.va/archive/FRA0013/_INDEX.HTM [entrée : 13.01.2023].
- Code de Droit Canonique*, 1983 [on-line], https://www.vatican.va/archive/cod-iuris-canonici/cic_index_fr.html [entrée : 13.01.2023].
- Conférence Episcopale du Rwanda, 2018, *Sous peu, les doléances des écoles catholiques conventionnées exaucées*, <https://www.Eglisecatholiquerwanda.org/spip.php?article1103#:~:text=L'Église%20Catholique%20au%20Rwanda,45%25%20des%20%C3%A9coles%20du%20pays> [entrée : 3.01.2023].
- Congrégation pour le Clergé, 1997, *Directoire Général pour la Catéchèse*, Vatican [on-line], https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cclergy/documents/rc_con_ccatheduc_doc_17041998_directory-for-catechesis_fr.html [entrée : 14.01.2023].
- Diocèse Catholique de Nyundo, 2022, *Synthèse du Processus Synodal dans le Diocèse de Nyundo pour une Église Synodale: Communion, Participation et Mission*, Nyundo.
- Discours du Pape Jean-Paul II à un groupe de fonctionnaires dans le stade de Nyamirambo, Kigali (Rwanda), Samedi, 8 septembre 1990* [on-line], https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1990/september/documents/hf_jp-ii_spe_19900908_stadio-nyamirambo.html [entrée : 14.01.2023].
- Francis, 2015, *Family and Life: Pastoral Reflections from his years as Archbishop of Buenos Aires, 1998-2013*, Paulist Press, Vatican.
- Jean Paul II, 1981, *Exhortation Familiaris consortio* [on-line], https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/pl/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_19811122_familiaris-consortio.html [entrée : 14.01.2023].

- Jeger A., *Respecter ses enfants* [on-line], <https://www.vaudfamille.ch/N473894/respecter-ses-enfants.html#:~:text=Respecter%20son%20enfant%20signifie%20avant,un%20prolongement%20de%20vous%2Dm%C3%AAme> [entrée : 5.01.2023].
- La Congrégation pour l'éducation catholique, 1977, *L'École catholique et mission de l'Église (19 mars)*, Rome [on-line], <https://enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2016/07/ecole-catholique-et-mission-d-Eglise.pdf> [entrée : 31.01.2023].
- Le Concile Vatican II, 1964, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* [on-line], https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html [entrée : 10.01.2023].
- Le Concile Vatican II, 1965, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam Actuositatem* [on-line], https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651118_apostolicam-actuositatem_fr.html [entrée : 10.01.2023].
- Ministre à la Primature chargé de la Promotion de la Famille et du Genre, 2005, *Politique Nationale de Promotion de la Famille*, Kigali [on-line], http://197.243.22.137/migeprof/fileadmin/_migrated/content_uploads/POLITIQUE_NATIONALE_DE_PROMOTION_DE_LA_FAMILLE-2.pdf [entrée : 10.01.2023].
- Mukashyaka B., 2021, *La famille en perspective sociale et éducative au Rwanda, dans la Famille, Communio*. Revue Catholique Internationale, édition en français pour le Rwanda, no 2 (8), Année 4.
- Muzungu B., 1997, *Etat Rwandais précolonial*, Cahiers Lumière et Société, no 7, Kigali.
- Nyembo D., 2021, *Rwanda. La famille Rugamba, modèle d'unité de famille* [on-line], <https://www.vaticannews.va/fr/afrique/news/2021-10/rwanda-la-famille-rugamba-modele-d-unite-de-famille.html> [entrée : 1.02.2023].
- Nyombayire F., 2021, *La famille au Rwanda aujourd'hui : Entre tradition, valeurs chrétiennes et vagues du présent*, [sans Editeur], Varsovie.
- Paul VI, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis*, 1965, Rome [on-line], https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html [entrée : 10.01.2023].

- Paya Chr., 2020, *Le rapport entre l'Église et la famille* [on-line], <https://www.adoredieu.com/enseignement/le-rapport-entre-l'Église-et-la-famille-christophe-paya/> [entrée : 31.01.2023].
- Rugengande J., 2007, *Développement et Diversification de l'Enseignement Privé en Afrique Subsaharienne. L'Enseignement Privé au Rwanda*, Louvain-la-Neuve.